



Syndicat mixte du Bassin de la Cisse (Siren : 200032563)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Herbault
Arrondissement	Blois
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	28/06/2012
Date d'effet	01/07/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4 rue du Bailli
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41190 HERBAULT
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	60 174
Densité moyenne	51,31

Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
41	CA de Blois "Agglopolys" (200030385)	CA
41	CA Territoires Vendômois (200072072)	CA
41	CC Beauce Val de Loire (200055481)	CC
37	CC du Castelrenaudais (243700499)	CC
37	CC du Val d Amboise (200043065)	CC
37	CC Touraine-Est Vallées (200073161)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</p> <p><i>Cette compétence comprend les missions définies aux 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L211-7 : - L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, - L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau, - La défense contre les inondations et contre la mer, - La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. Périmètre du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE, au 1er janvier 2018 - la communauté d'agglomération de Blois « Agglopolys » (en substitution aux communes d'Averdon, Champigny-en-Beauce, Fossé, Françay, Herbault, La Chapelle-Vendômoise, Lancôme, Landes-le-Gaulois, Marolles, Mesland, Monteaux, Saint-Bohaire, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Santenay, Valencisse, Valloire-sur-Cisse, Veuzain-sur-Loire, Villefranconeur), - la communauté d'agglomération Territoires Vendômois (en substitution à la commune de Tourailles), - la communauté de communes Beauce Val de Loire (en substitution aux communes de Boisseau, Briou, Conan, La Madeleine-Villefrouin, Le Plessis-L'Echelle, Lorges, Marchenoir, Maves, Oucques, Rhodon, Roches, Saint-Léonard-en-Beauce et Talcy), - la communauté de communes du Castelrenaudais (en substitution à la commune d'Autrèche), - la communauté de communes du Val d'Amboise (en substitution aux communes de Cangey, Limeray, Montreuil-en-Touraine, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes), - la communauté de communes Touraine Est Vallées (en substitution aux communes de Vernou-sur-Brenne et Vouvray).</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>En complément de ces compétences obligatoires relevant de la GEMAPI, le syndicat mixte du Bassin de la Cisse assurera des missions d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux visant à réduire les sources de pollutions du réseau hydrographique superficiel et souterrain et des actions de sensibilisation et d'animation pour la prévention des espèces animales invasives (réseau de piégeage des ragondins?).</i></p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)